

actu **vérités**

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE VERNIER

Logements HBM : beaucoup de demandes

Le prochain achèvement de la construction de l'immeuble sis au 72-72a, avenue de Châtelaine va permettre la mise à disposition d'une vingtaine de nouveaux logements sociaux. Il s'agira de HBM. Ceux-ci sont actuellement au nombre de 5082 dans le canton. Afin de ne plus reproduire l'exemple des 500 logements HBM des Libellules avec les dérives que cela provoquent, les fondations cantonales en charge des HBM essayent de mélanger les logements sociaux avec des coopératives et de la PPE.



La Fondation immobilière Emile Dupont construit deux immeubles HBM à l'avenue de Châtelaine

Les élèves de 7ème du Cycle du Renard se sont rendus au Carnaval de Bâle. Leurs impressions

page 24



Edité par l'Administration
municipale

Comité de rédaction :

M. Georges ZUFFEREY
M. Jean-Claude STEVAN
Mme Annette GIRARDOT
Mme Malory MEX
M. Serge GUERTCHAKOFF

Pour tout contact :

Tél. 022 306 06 22
Fax 022 306 06 21
e-mail: m.mex@vernier.ch

Mairie de Vernier

CP 520 - 1214 Vernier
tél. 022 306 06 06
Fax 022 303 06 60
Site Internet : www.vernier.ch

Prochain numéro:

Parution semaine du
7 juin 2004
Délai rédactionnel
17 mai 2004

Journal tiré à
15'600 exemplaires.

Imprimé par SRO-KUNDIG,
sur papier couché mat 115 gr.

Sommaire



© LDD

P. 3

Logements HBM

A fin 1977, 23,56% des logements à Genève étaient subventionnés, soit un total de 39'306, à fin 2003, ce pourcentage était tombé à 11%.



© LDD

P. 11

Jardins d'enfants

Les 11 et 19 mars dernier, 60 enfants des jardins d'enfants de la commune sont partis à Saint-Cergue. Certains ont découvert la neige...



© LDD

P. 13

Cours de plongée

Le Service des sports organise des cours de plongée sous-marine à la piscine du Lignon durant la saison d'été.



© LDD

P. 19

Vie associative

Les cinq clubs d'aînés de la commune ont organisé le 3 avril dernier un thé dansant, aidés par quatre jeunes de l'Abarc.



© LDD

P. 23

Sécurité des enfants

L'Association des parents d'élèves de Vernier-Village vous convie à deux rendez-vous importants concernant la sécurité sur les trajets scolaires.

Logements HBM : beaucoup de demandes

S'il est avéré qu'une commune comme Vernier a « beaucoup donné » en terme de logements sociaux, toutes catégories confondues, aujourd'hui, les choses ont évolué. En effet, les quartiers du Lignon ou des Avanchets ne contiennent presque plus de logements sociaux, à l'image du canton. En effet, si à fin 1977, 23,56% des logements à Genève étaient subventionnés, soit un total de 39 306 sur 166 832, à fin 2003, ce pourcentage était tombé à 11%.

Disparition des HCM

Le nombre total de HLM a fondu de moitié du fait que la subvention est accordée pendant 20 ans, voire 24 ans dans certains cas. Le cas des HCM, destinés aux personnes à revenu moyen, est encore plus flagrant : à fin 1982, on comptait un peu plus de 7700 appartements sous ce régime, actuellement il y en a moins de 1800, une baisse de plus de 76%. Les HCM sont au bénéfice d'une subvention accordée pour une période de 10 ans.

L'aide que l'Etat verse au propriétaire de l'immeuble diminue avec les années et les loyers augmentent d'autant. Concrètement, cela signifie que, dans les HLM et HCM, le montant de votre loyer progressera à dates fixes pour compenser la diminution de l'aide de l'Etat.

Plus globalement, on constate que le nombre de logements à Genève ne cesse de progresser, grimant de 166 832 à fin 1977, à 209 906 à fin 2003 (soit une hausse de 25% en l'espace de 26 ans). Par contre, le nombre de logements subventionnés

(HBM, HLM, HCM, HM) décline: il est passé de 40 379 à fin 1980 à 23 065 à fin 2003.

Le cas des HBM

Le cas des HBM (Habitations Bon Marché), destinés aux personnes aux revenus les plus modestes, est à cet égard intéressant. Cette catégorie de logements subventionnés reste sous le contrôle permanent de l'Etat. Cela explique pourquoi le nombre de HBM ne peut que progresser. Alors que le rapport entre le nombre de HBM et de HLM était de 1 à 10 voici 27 ans, il est actuellement de 1 à 3. Quant au rapport entre le nombre de HBM et de HCM, il s'est inversé, passant de 1 à 2 voici 27 ans toujours, à 3 à 1. En effet, d'environ 3000 alors, les HBM sont désormais environ 5200.

Aujourd'hui, la proportion de candidats aux HBM s'accroît. La pénurie d'habitations de ce genre est devenue problématique. Fort de ce constat, le Grand Conseil a voté une loi en juin 1991 prévoyant la création de 3000 logements HBM dans le canton.

Cette politique passe par les Fondations Immobilières de droit public (FIDP). Il s'agit de fondations à but non lucratif, régies par une loi. Elles s'efforcent de développer ce genre de logements. A la suite d'un vote du Grand Conseil d'octobre 2001, 9 fondations ont été liquidées et 4 ont été créées. Elles se dénomment : Fondation HBM Camille Martin, Fondation HBM Emma Kammacher, Fondation HBM Jean Dutoit et Fondation HBM Emile Dupont. Une dixième fondation immobilière – la Fondation immobilière René et Kate Block – émanant

d'un legs, n'a pas été dissoute afin de respecter les termes du testament.

A 48% de l'objectif fixé

Les quatre fondations principales détiennent chacune entre 1000 et 1400 logements environ. Avec la Fondation Block, cela représente un état locatif (total cumulé des loyers encaissés) de plus de 41 millions de francs par année.

A ce jour, qu'en est-il de la création des 3000 nouveaux logements HBM votés en 1991 ? Les FIDP ont acquis 703 logements (soit 94% de l'objectif fixé) et construit 733 nouveaux logements (soit 31% de l'objectif fixé). C'est donc au total 1436 logements que les FIDP ont réalisés de 1991 au 31 décembre 2002 (soit 48% de l'objectif fixé).

Depuis lors, ce chiffre doit être légèrement corrigé. L'opération Champ-Joly à Plan-les-Ouates s'est achevée l'an dernier (113 logements). Egalement à Plan-les-Ouates, au chemin de la Millice cette fois-ci, ce sont 29 HBM qui ont été mis en location ce printemps. Ajoutons à cet inventaire: les 19 HBM de l'avenue de Châtelaine, lesquels seront achevés en fin d'année ; 24 HBM à l'Îlot Floquet (goulet de Chêne-Bourg); Les Ouches 1 et 2 (en Ville de Genève), soit 83 HBM en tout qui seront en location dès cet automne via la Fondation Emile Dupont ; enfin, au 11, boulevard Saint-Georges, en Ville de Genève, ce sont encore 15 appartements HBM qui seront achevés en fin d'année. Ainsi, à fin 2004, ce sont quelque 283 appartements HBM entièrement neufs qui s'ajouteront aux 5000 actuels.

Quelques projets

Sur un territoire aussi exigu que celui de Genève, les projets ne sont pas légion. Et pourtant, pas moins de 3000 demandes sont en attente. Heureusement, il y a quand même quelques projets concrets : 120 à Batelle (Carouge) prévu pour 2007 ; 30 à la rue Carteret en Ville de Genève pour 2006 si tout va bien ; 122 dans le nouveau quartier de Cressy, situé entre Onex, Confignon et Bernex, dont le chantier vient de démarrer ; 88 aux Pâquis, près du Palais Wilson, pour 2005 ; 24 dans le quartier les Genêts en Ville de Genève (dossier encore à l'étude) ; idem pour un projet de 32 logements HBM aux Mouilles à Plan-les-Ouates ; enfin, citons encore Le Pommier au Grand-Saconnex, soit 84 nouveaux

HBM dès 2005; La Roseraie, 36 HBM et Voie-Creuse, 60 HBM, en location dès 2006.

Pour pouvoir construire de nouveaux HBM, les FIDP sont soit dotées de terrains par le Département cantonal de l'aménagement, soit mises au bénéfice de droits de superficie. «Le rendement net des fonds propres est d'environ 6%, donc trop bas pour que des privés puissent s'y intéresser. Il est même plus bas, du fait des nombreux contentieux», explique Michel Perizzolo, le directeur du Secrétariat des FIDP, lequel comprend une quinzaine de salariés.

Le cas des Libellules

«La qualité du bâti est la même pour les HBM que pour les HLM, indique

Jean-Luc Richardet, suppléant du conseiller d'Etat Laurent Moutinot au sein de la Commission Administrative (CAFI) qui est l'organe faitier des quatre FIDP. Ce dernier est également l'un des deux vice-présidents de la Fondation HBM Emile Dupont, l'autre étant le verniolan Ernest Greiner. «Economiser sur la taille des pièces reviendrait cher en terme social», ajoute l'architecte socialiste.

A ce propos, le cas des Libellules est parlant. Et ce alors que ce ne sont pas moins de 25 millions de francs qui y ont été investi voici près de dix ans. Comme nous le résume Ernest Greiner, «l'entrepreneur à l'origine de cet ensemble est parti en faillite pendant le chantier dans les années soixante. L'Etat a alors repris en catastrophe l'opération.» Il s'agit de 504 loge-

Compararaison des prix des loyers

<u>Pièces</u>	<u>Emplacement</u>	<u>Loyer (charges comprises)</u>	<u>Salaire brut/an max.</u>
1,5 p	Libellules 16	CHF 354.-	1 personne CHF 30 182.-
3,0 p	Lignon	CHF 471.-	1 personne CHF 30 574.- 2 personnes CHF 40 360.-
3,0 p	Jean-Simonet 15	CHF 414.-	1 personne CHF 26 686.- 2 personnes CHF 36 040.-
4,0 p	Lignon	CHF 580.-	2 personnes CHF 40 000.- 3 personnes CHF 47 250.-
5,0 p	Libellules 6	CHF 878.-	3 personnes CHF 61 272.- 4 personnes CHF 70 579.- 5 personnes CHF 80 965.-



Les Libellules abritent 504 logements HBM

ments répartis entre le 2-4-6-8-10-12-14-16. Les 18 et 20 sont en loyers libres.

«Après la rénovation achevée en 1998, les bow-windows ont été transformés. Les stores intérieurs ont été remplacés par des stores extérieurs en toile, qui sont exposés au vent. Ils se déchirent. De plus, les tringles d'arrêt se démontent et tombent, parfois du 13^e étage. Il y a donc urgence à effectuer de nouveaux travaux. Différentes solutions sont à l'étude. A cela s'ajoutent d'autres problèmes liés aux normes de sécurité, notamment des petites bar-

rières dans les duplex», résume Jean-Luc Richardet.

Mais c'est surtout la concentration de personnes à revenu modeste qui pose ici problème. D'autant que s'y ajoute l'émergence du phénomène de la sous-location, pourtant totalement interdite dans les HBM. Il faut dire que le loyer mensuel d'un studio d'1 pièce et demi au 16 Libellules ne s'élève qu'à 354 francs, charges comprises.

Le niveau très raisonnable des loyers proposés dans les logements HBM séduit de nombreuses personnes. Ainsi,

à fin février 2004, 3287 demandeurs s'étaient inscrits au Secrétariat des Fondations Immobilières de Droit Public au 23bis, rue Gourgas, à la Jonction. 41% des demandeurs sont seuls, 48% sont au bénéfice d'un revenu brut inférieur à 50 000 francs, mais seuls 3,32% se sont inscrits pour des studios. La majeure partie souhaite des 3 à 4 pièces et demi.

Serge Guertchakoff

Conseil municipal > Séance du 6 avril 2004

Le premier objet est accepté par 29 oui et 5 abstentions. Il s'agit de l'accord à la participation de la commune de Vernier au capital de la Société anonyme d'économie mixte locale compétente pour la mise en œuvre du projet « Campagne urbaine et rectangle d'or » et l'ouverture à cet effet d'un crédit de la contre-valeur en francs suisses de 14'000 euros pour l'acquisition de 280 actions de 50 euros.

Puis nos élus préavisent sur quatre projets de plans localisés de quartier.

Le premier, prévoyant la construction d'un bâtiment comportant 4 niveaux de parking pour la clientèle et un niveau à vocation d'activités administratives pour le centre commercial de Balexert, en bordure de la route de Meyrin et de l'avenue du Pailly, est accepté par 32 oui, 1 non et 1 abstention.

Le second projet, prévoyant la construction d'un établissement médico-social et de deux bâtiments de logements au chemin de l'Écu, est également accepté par 32 oui et

2 abstentions.

Les deux suivants sont acceptés à l'unanimité. Il s'agit de la construction de 6 bâtiments destinés à du logement et à des activités, le long de l'avenue Edmond-Vaucher, au niveau du chemin du Coin-de-Terre ainsi que de la construction d'un immeuble comprenant des activités ou commerces et de trois immeubles de logements, sur les parcelles situées entre la route de Vernier, le chemin de l'Esplanade et le chemin des Myosotis.

L'ensemble de ces futurs logements

Zoom sur...

Delfino Boti Kiese

**Conseiller municipal,
membre du parti socialiste**

Quelle est votre passion ou hobby ?

« J'ai une passion pour l'informatique depuis 1991 déjà. Sinon j'aime bien le foot. J'ai moi-même joué dans une équipe junior à Carouge un certain temps. »

Quel est votre plat préféré ?

« Je suis un gourmand. Je mange de tout. J'aime découvrir ce qui est nouveau. »

Quel est votre meilleur souvenir d'enfance ?

« Cela remonte au jour où j'ai pu aller sur mon vélo tout seul. »

Décrivez un de vos rêves pour Vernier ?

« Mon rêve serait de voir se mettre en place une meilleure collaboration entre les différentes générations, afin de pouvoir mieux vivre ensemble. Pour cela, il faut du respect. »

Quel est votre artiste musical ou groupe préféré ?

« J'adore la musique. De par mes origines angolaises, la musique est présente dans la vie de tous les jours. »

Quelle est la personnalité, vivante ou décédée, qui a été la plus marquante pour vous ?

« La personne qui a marqué ma vie est sans conteste feu ma mère. A part elle, j'ai beaucoup d'admiration pour Nelson Mandela. »

Propos recueillis par S.G.



© Magali GIRARDIN

devront être composés de deux tiers de loyers PPE et d'un tiers de logements subventionnés.

Unanimité également pour l'ouverture d'un crédit de CHF 200'000.- destiné au renouvellement d'une balayeuse. C'est ensuite un crédit de CHF 1'410'000, destiné à la construction d'un terrain de football en matière synthétique et pour le remplacement du revêtement du terrain d'entraînement au centre sportif d'Aïre, qui est voté par 30 oui, 1 non et abstention.

Un crédit complémentaire est ouvert

par 28 oui et 5 abstentions. D'un montant de CHF 88'597.75, il est destiné à couvrir des frais engagés pour l'expertise des ouvrages d'art du domaine public communal.

Le Conseil municipal, unanime, décide ensuite de céder gratuitement une parcelle sise au chemin de Delay en faveur de domaine privé de l'Etat de Genève.

La mise en place d'une vraie fête de la musique à Vernier dès 2004, avec une scène dans chaque quartier remporte également l'unanimité de nos élus.

Finalement un postulat, concernant la politique communale en faveur des personnes handicapées et l'élimination des inégalités qui les frappent, est pris en considération.

Prochaine séance

Mardi 18 mai 2004 à 20h30.

L'ordre du jour est disponible dès le 12 mai sur www.vernier.ch

Conseil administratif > Communications

Finances

Comptes 2003 : le service financier fait état d'un excédent de revenus de l'ordre de CHF 1'160'000.- compte tenu du bénéfice sur la vente de Boveau.

Information du renouvellement d'un emprunt de 10 millions au taux de 2.95% sur 10 ans.

Personnel

Accord du Conseil administratif à l'engagement de Mme Lorraine MEISTER BERTHOD comme secrétaire à 50% au service de la culture.

Environnement

Annonce de l'interdiction du déplacement des abeilles du 1^{er} avril au 15 juillet dans le cadre de la lutte contre le feu bactérien.

Fondation des Maisons communales de Vernier

Le Conseil administratif désigne Monsieur Nicolas ROLL comme membre

du Conseil de fondation en remplacement de Monsieur Luc MONSCIANI, démissionnaire.

Population

Sensible augmentation de notre population de 30 personnes au mois de mars, le nombre de nos habitants s'établissant à 31'066.

Bâtiments du patrimoine administratif

Pour pouvoir réaliser le projet de regrouper dans l'immeuble administratif de Châtelaine les bureaux du CASS, le Conseil administratif a résilié le bail d'un de ses locataires pour le 31 décembre 2004. Ce dernier a fait recours contre ce congé et a obtenu une prolongation unique d'un an au 31 décembre 2005. Le Conseil administratif n'a pas fait recours contre cette décision.

Parc automobile

Le Conseil administratif a décidé d'ad-

hérent à la campagne « Démarrer - Allumer » qui demandera aux collaborateurs de la commune d'allumer les phares de leurs véhicules en roulant, de jour comme de nuit, et leur rappellera le port de la ceinture.

Transports et circulation

Suite à une réunion avec les communes de Meyrin, du Grand-Saconnex et de Vernier, les Conseillers administratifs de ces trois communes ont décidé d'incorporer la commune du Grand-Saconnex au sein de la commission intercommunale des transports et d'étendre les compétences de cette commission aux problèmes de la circulation.

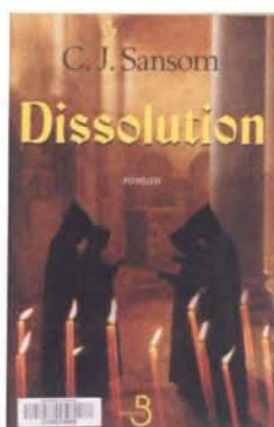
Les rapports complets des séances du Conseil administratif peuvent être consultés sur notre site Internet : www.vernier.ch.



Quoi de neuf à la bibliothèque ?

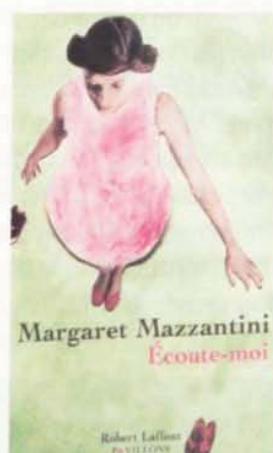
C'est à lire près de chez vous :

> **Dissolution** de C.J. Sansom



Dans une Angleterre du XVI^e siècle agitée par les complots politiques et les dissensions religieuses, une enquête passionnante au cœur d'un sinistre monastère, théâtre de la lutte sans merci entre justice et corruption, foi et révolte.

> **Ecoute-moi** de Margaret Mazzantini



Ce livre est une sorte de longue lettre adressée par son père à une jeune fille

dans le coma. Il lui parle de ses ratages, de ses amours, de ses lâchetés...

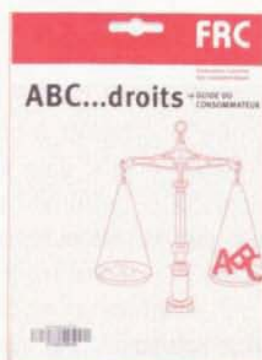
> **60-70 : mon enfance, mon adolescence** d'Armelle Leroy et Laurent Chollet (Collection Album de ma jeunesse)



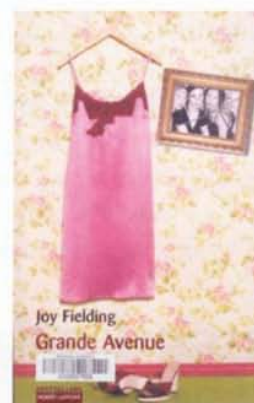
Enfant dans les années 60 ou adolescent dans les années 70, retrouvez tout le décor de vos jeunes années : mode, culture, design, sport, société, séries télévisées...

Dans la même collection : les années 50-60 et les années 70-80.

> **ABC... droits : guide du consommateur** par la Fédération romande des consommateurs



> **Grande Avenue** de Joy Fielding



Elles étaient quatre amies que rien n'aurait dû séparer. Pendant vingt ans, elles ont tout partagé; le mariage, la maternité...jusqu'au drame...

Et bien d'autres titres encore...

■ Avanchet

Dans la galerie marchande
tél. 022 797 05 55

■ Châtelaine

Av. de Châtelaine 83 A
tél. 022 797 16 82

■ Vernier

Rue du Village 57-59
tél. 022 341 04 91

Fête de la musique

Samedi 19 et dimanche 20 juin prochain, venez participer pour la première fois à la fête de la musique à Vernier.

Organisée en collaboration avec l'Association Vernier sur Rock, cette première édition sera l'occasion de descendre dans la rue pour participer à un week-end haut en musique.

Le kiosque du Lignon, l'esplanade de Vernier-Village et le terrain rouge des Avanchets s'animeront des musi-

ques les plus variées : fanfares, rock, jazz, musiques du monde...

La paroisse protestante d'Aire-Le Lignon devrait quant elle retentir de musique classique...

Le programme complet ainsi que toutes les informations utiles paraîtront dans notre prochaine édition.



Noces d'or

Nos Autorités communales souhaitent honorer les couples qui célèbrent leurs noces d'or ou de diamant en 2004.

Nous vous invitons donc à signaler au Service de la culture et de l'information de la commune de Vernier, tél. 022 306 07 80, les couples fêtant leurs 50 ou 60 ans de mariage. Ils seront ainsi conviés à une petite réception en fin d'année.

Nous précisons que le lieu du mariage n'entre pas en considération et que les couples doivent être domiciliés sur la commune.

Récupération

Déchets encombrants

Mardi 8 juin 2004

Déchets métalliques

Mercredi 9 juin 2004

Déchets valorisés

Dans les immeubles équipés du système de containers différenciés

PET lundi et mercredi

PAPIER lundi et jeudi

VERRE jeudi

ORGANIQUES mardi

Attention :

Selon la loi en vigueur, tous les appareils électriques et électroniques tels que cuisinières, TV, ordinateurs, etc.,



doivent être rapportés dans les points de vente.

Depuis le 1^{er} janvier 2003, la « vignette frigo » n'existe plus. Les réfrigérateurs et congélateurs doivent désormais également être rapportés dans les points de vente.

■ Renseignements :
Centre d'entretien de Vernier,
tél. 022 306 07 00.

Comment obtenir

un passeport ou une carte d'identité ?

■ CARTES D'IDENTITE

Pour obtenir une carte d'identité, vous devez vous présenter au guichet du poste de police municipale, rue du Village 38 à Vernier, muni(e) de :

Pour les adultes

- > l'ancienne carte d'identité
- > une photo récente de face et sans chapeau (4x6 cm)

Genevois:

- > le livret de famille ou une pièce en tenant lieu (certificat individuel d'état civil)

Confédérés:

- > une attestation de séjour ou un permis d'établissement

Pour les mineurs

- > l'ancienne carte d'identité
- > une photo récente, quel que soit l'âge du requérant, de face et sans chapeau (4x6 cm)
- > la présence d'un parent (représentant légal exclusivement)
- > s'il y a lieu, le jugement de divorce des parents

Genevois:

- > le livret de famille des parents ou une pièce en tenant lieu

Confédérés:

- > une attestation de séjour ou d'établissement personnelle ou des parents

La carte d'identité sera disponible dans un délai d'environ 10 jours.

■ PASSEPORTS

Le 1er octobre 2002 est entrée en vigueur la nouvelle loi sur les passeports, base légale du nouveau passeport. Celui-ci de forme plus petite, est adapté aux nouveaux standards européens. Il sera valable 10 ans pour les adultes, 5 ans pour les enfants de 3 à 18 ans et 3 ans pour les plus petits. Depuis le 1^{er} janvier 2003, seul ce type de passeport est établi et il n'est plus possible d'obtenir une prolongation du passeport actuel, ni d'inscrire ses enfants sur son passeport. Chaque citoyen suisse doit être au bénéfice de son propre passeport, en cas de besoin.

Le coût de ce nouveau passeport est de CHF 120.— pour les adultes, de CHF 55.— pour les mineurs quel que soit leur âge.

Comme pour les cartes d'identité, toutes les personnes ayant leur domicile légal à Vernier ont la possibilité de commander leur nouveau passeport au guichet du poste de police municipale, rue du Village 38 à Vernier, munis des mêmes documents.

En effet, depuis janvier 2003, les communes sont seules habilitées à prendre les commandes de passeports. La personne souhaitant un passeport devra s'acquitter sur place des montants énoncés.

En cas de commandes groupées des deux types de documents pour la même personne, soit passeport et carte d'identité, les frais seront de CHF 128.—

pour les adultes et de CHF 63.— pour les enfants. A ces montants s'ajoutent les frais de port, soit CHF 5.— par document commandé. Ces tarifs ont été fixés par les autorités fédérales.

Le passeport sera disponible dans un délai d'environ 15 jours ouvrables.

■ Passeports provisoires :

Uniquement effectué par le Service des passeports et de la nationalité, rue Henri-Fazy 2, tél. 022 327 22 12. Validité : 1 an.

Délai d'établissement 4 jours ouvrables.

■ Passeports d'urgence :

Exclusivement effectué par la police frontière de l'AÉROPORT DE GENEVE. Établissement du «Passeport d'Urgence», courant sur la validité du voyage envisagé.

Présentation OBLIGATOIRE du titre de transport (billet d'avion).

Remise obligatoire du passeport dont la validité est échue en consignation. Délai d'établissement 3 à 4 heures.

Remarque importante

Nous vous rendons attentif au fait que cette solution permet d'obtenir un passeport, **mais pas les visas d'entrées que certains pays demandent.**

Sortie des jardins d'enfants à la neige

Les 11 et 19 mars dernier, 60 enfants des jardins d'enfants sont partis à Saint-Cergue. Certains allaient partir à la découverte de la neige et ne possédaient pas de vêtements appropriés; chacun s'est mobilisé pour fournir ces habits chauds.

Vers 9 heures 15, tout le monde était prêt et les accompagnateurs dont des parents, sont montés dans un bus réservé à cette occasion avec pour direction La Givrine.

Sur place, soleil et neige ne manquaient pas au rendez-vous. Pressés de prendre luge et bob, les enfants s'en sont donnés à cœur joie, belles glissa-



des et chutes! Sans oublier tous les jeux de neige et les bonshommes de neige.

Claude, le cuisinier de l'Espace de Vie Infantile du Lignon, était lui aussi du voyage. Les enfants ont ainsi pu mettre un visage sur un nom, car lui et ses collègues préparent quotidiennement

les goûters pour les enfants.

Et Claude leur a fait grand plaisir en cuisinant des frites et des saucisses pour le repas de midi.

Quelque peu fatigués par celle belle journée et emplis de ces découvertes, les enfants se sont endormis durant le trajet du retour.



Petites annonces

à votre service gratuitement

Par fax au 022 306 06 21,
par tél. au 022 306 06 22 ou
par e-mail : m.mex@vernier.ch

A vendre

- Caméra Philips VHS Movie, avec accessoires. Caméra Bolex 280, macrozoom. Tél. 022 341 18 17 après 17 heures.
- Manteau de cuir 7/8ème noir, style fantaisie, excellent état, taille

40, CHF 400.- et une veste de fourrure en rat musqué brun, taille 40, CHF. 200.-. Tél. 076 385 22 72.

- Robe coton pour femme enceinte, taille 42, bleu marine à petites fleurs. CHF 25.-. Tél., fax 022 796 18 76.
- Cause déménagement : bar d'angle en pin avec 4 tabourets, table basse de salon en pin, bureau d'ordinateur en angle en pin, secrétaire et chaise pliante en pin, cuisinière à gaz avec 4 feux + veilleuse Electrolux. Prix à

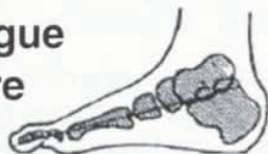
discuter. A voir sur place et sur rdv au 079 407 07 58.

- Motoculteur, moteur 5 CV Briggs et Stratton, très peu utilisé. CHF 350.- à discuter. Tél. 022 796 25 65.

Garde d'enfants

- Cherche maman de jour agréée dans quartier de Vernier ou Châtelaine. Tél. 078 619 35 37.

Podologue Pédicure



Lara Branchetti
7, ch. des Coquelicots
1214 Vernier
022 341 01 00
076 527 34 55

Soins pédicureaux
Semelles orthopédiques
Réflexologie, Reiki, agréée ASCA

THIERRY PALIN

JARDINIER

022 341 38 46 - 078 680 20 47

10, ch. des Myosotis
1214 Vernier
e-mail : palin@freesurf.ch

Actualités Vernier

Tarifs publicitaires

1/12 page	CHF 110.-
2/12 page	CHF 220.-
1/4 page	CHF 300.-
1/4 page couv. int.	CHF 330.-
1/3 page	CHF 400.-
1/2 page	CHF 560.-
1 page intérieure	CHF 1000.-
1 page couv. ext.	CHF 1200.-

Plutôt que des somnifères, prenez nos fenêtres antibruit.

Nous améliorons la qualité de votre vie.

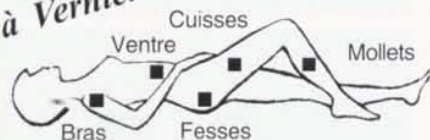
Vous laisserez le bruit à l'extérieur et votre intérieur n'en sera que plus agréable.



Toujours des idées d'avance.

EgoKiefer
Fenêtres et portes

à Vernier



Institut Phyto-Lyne

Si vous souhaitez amincir vos
jambes, bras, estomac, hanches,
ventre, fesses.

Institut Phyto-Lyne vous propose son
programme personnalisé.
1ère séance gratuite

Av. Louis-Pictet 10b - 3° - 1214 Vernier
Tél. 022 341 04 61

Ecole de plongée

Le service des sports organise des cours de plongée sous-marine P.A.D.I. à la piscine du Lignon durant la saison été 2004 .

BAPTEMES DE PLONGEE (dès 8 ans)
Enfants CHF 10.-, adultes CHF 15.-.

STAGES DE PLONGEE

Enfants de 12 à 15 ans CHF 370.-.
Dates : no 1 du 5 au 9 juillet 2004 (max. 10 pers.), no 2 du 9 au 13 août 2004 (max. 10 pers.)

PROGRAMME SEAL TEAM (uniquement en piscine). Enfants CHF 170.-.
Dates : du 30 juin au 4 juillet de 9h30 à 12h (max. 6 pers.).

OPEN WATER (pour débutants)

Dès 10 ans révolus CHF 520.-.
Dates début cours : 11 mai, 1er juin, 13 juillet et 17 août.
Horaire : mardi soir, jeudi soir, samedi journée.

Le prix comprend : frais inscription, écolage, équipement plongée, 10 plongées, certificats.

Le prix ne comprend pas : visite médicale (obligatoire), palmes, masque, tuba obligatoire dès le 1^{er} cours, gants, chaussons.

ADVANCED OPEN WATER

Dès 12 ans révolus, CHF 350.-
Pour personnes ayant déjà le brevet Open Water ou équivalent.
Dates : le cours peut se faire à tout moment.

Le cours comprend : 1 théorie et 1 plongée de contrôle, 3 plongées à thème + 1 plongée profonde et 1 plongée orientation.

SPECIALITES

CHF 180.-. Plongée de nuit, profonde,



orientation, recherche et récupération d'objets, plongée en dérive, depuis un bateau et photos.

Dates : le cours peut se faire à tout moment.

EMERGENCY FIRST REPONSE (EFR)

Ouvert à tous, CHF 170.-. Premiers secours et massage cardiaque.
Cours de 2x4 heures.

RESCUE DIVER (plongeur sauveteur)

CHF 650.-. Pour personnes ayant le brevet Advanced Open Water avec un cours de réanimation cardio-pulmonaire (M.F.A.) et une bonne expérience en plongée.
Dates : voir avec l'instructeur.

DIVE MASTER

CHF 450.-. Voir avec l'instructeur.

Tous les cours ne seront donnés que si un nombre suffisant de participants y sont inscrits (l'instructeur prendra contact avec chaque personne intéressée).

Pour tous renseignements et inscriptions s'adresser auprès de :

> La caisse de la Piscine du Lignon, Route du Bois-des-Frères 30, 1219 LE LIGNON, tous les jours de 9h30 à 19h30, (sauf lundi dès 11h), tél. 022 796 62 96

> M. Patrick GILLIERON, instructeur, tél. 079 213 32 03

La saison d'été de la piscine du Lignon a débuté le samedi 8 mai

Ouverture à 9h30
Fermeture des entrées à 19h30
Limite de sortie à 20h
Ouverture à 11h tous les lundis (lundi de Pentecôte 9h30)

ALLIANCE DE GAUCHE

Pauvre IKEA !

Ce n'est pas parce que le Conseil d'Etat, influencé par certains milieux économiques, hausse le ton pour imposer IKEA à Vernier que ses arguments en deviennent légitimes.

En matière de proposition aberrante d'implantation d'entreprise sur notre commune, le Conseil d'Etat n'en est pas à son premier coup d'essai.

Rappelez-vous la brillante idée d'installer Pfister à Châtelaine, au chemin de l'Etang, là où nos distingués urbanistes cantonaux ne se seraient pas doutés qu'un chemin ainsi baptisé pouvait courir sur une zone plus ou moins humide. Bien inspirés, les conseillers municipaux avaient refusé ce projet en octobre 95, mais n'avaient découvert que quelques mois plus tard que, si Pfister avait concrétisé son implantation, c'est dans une nappe phréatique qu'aurait sombré la construction de son bâtiment.

Après Pfister dans l'eau, voici IKEA dans les bouchons... et les Verniolans pourront trinquer !

Cela fait cinq ans, depuis 1999, que le Conseil d'Etat « balade » IKEA de promesses utopiques en projets improbables... pour lui offrir la Renfile, à Vernier, dans la commune qu'on traite par-dessous la jambe, puisque près de la moitié de ses habitants n'ont rien à dire électoralement.

Mais avant que la qualité de vie des Verniolans ne devienne plus qu'un rêve irréalisable, c'est d'abord IKEA qui fait les frais de la désinvolture des autorités cantonales.

Pour qu'IKEA s'installe près d'un nœud routier pratiquement saturé, là où les

limites légales en matière de pollution sont déjà dépassées, à la proximité de dépôts pétroliers constituant un risque non négligeable, c'est la quadrature du cercle que doivent réaliser les architectes mandatés par l'entreprise suédoise. Temps perdu, argent dépensé en projets d'étude de faisabilité, coûts de construction alourdis à cause du voisinage des pétroliers, bon prince, IKEA s'est plié à toutes les exigences qu'on lui a imposées, mais tous ses efforts butent sur la conception absurde des voies d'accès au centre commercial imposée par l'Office des Transports et de la Circulation. Le projet en devient inacceptable pour les autorités de Vernier.

Il faut se rendre à l'évidence ! Les activités commerciales d'IKEA génèrent un trafic automobile impossible à absorber sur des axes routiers déjà trop chargés. **IKEA, c'est 5200 à 6300 véhicules supplémentaires par jour, soit une voiture ou un camion de livraison sortant toutes les 12 secondes de la seule issue prévue au chemin de la Croisette et bloquant le trafic sur la route de Vernier**, sans oublier les incidences de ces blocages, au sud sur l'avenue de Châtelaine, au nord sur la route du Nant d'Avril et sur les bretelles autoroutières.

IKEA à la Renfile, c'est la paralysie assurée du trafic, c'est tous les déplacements privés devenus impossibles, c'est aussi toute l'activité économique de la région entravée, et c'est surtout le développement des zones industrielles de Meyrin-Satigny, de Mouille-Galland, des Communs, des Batailles, du Bois de Bay, de la zone d'activités de Champ-Claude à jamais compromis!

D'aucuns essayent de faire croire par médias complaisants interposés, que Vernier ferait la fine bouche devant l'hypothétique création de 220 emplois, mais se gardent bien de révéler que **le chaos routier que créerait la présence d'IKEA réduirait à néant la possibilité de créer des centaines d'autres emplois bien plus rémunérés et générateurs de rentrées fiscales** que ceux de modestes vendeurs de meubles.

Ne nous laissons pas impressionner par des milieux affairistes avides de profits immédiats, agissant à courte vue, incapables de concevoir un développement économique durable assurant une véritable prospérité pour notre région.

La Renfile constitue un ensemble de parcelles qui valent d'être aménagées plus intelligemment, en y accueillant des activités à haute valeur ajoutée, plus respectueuses d'un environnement écologique déjà par trop menacé.

Quant à IKEA, qui le mériterait bien, il reste à espérer que des urbanistes compétents lui trouveront un lieu d'implantation dans le canton, un site approprié à son type d'activité, aux voies d'accès enfin correctement pensées.

Les élus de l'Alliance de Gauche
de Vernier

n.b. Le 16 mai les élus de l'AdG Vernier voteront 3 x non au paquet fiscal, à la hausse de la TVA et à la 11e révision de l'AVS.



Une majorité de droite refuse l'idée même d'une étude pour associer le sport aux activités des travailleurs sociaux hors murs (TSHM)!

Parmi les outils éducatifs, nous pensons qu'il en est un qui favorise indéniablement la relation et la poursuite vers un objectif positif : le sport ! Ainsi l'objectif de l'étude à mener par le Conseil administratif était d'apporter une aide aux trois TSHM de la commune. Des moniteurs aux compétences sportives auraient pu apporter des qualités supplémentaires et ainsi entrer en contact avec celles et ceux qui

sont d'habitude difficilement accessibles par les « méthodes traditionnelles ». Notre idée était également de permettre à ces moniteurs d'encadrer ces jeunes dans l'exercice de leur sport de rue dans le respect de soi et de l'autre. Parallèlement, les clubs sportifs de notre commune auraient pu avoir une vitrine pour attirer certains jeunes souhaitant améliorer leur performance dans les clubs. Cependant,

l'Entente, l'UDC et ainsi quelques voix dissidentes (3 ADG et 1 VERT) ont rejeté l'entrée en matière sur cette question, contestant le principe même de cet encadrement. Là aussi nous n'en resterons pas là, car nous savons que la demande sociale est très forte dans nos quartiers et que le sport peut être un moyen de socialisation et d'intégration pour certains jeunes en rupture.

Un accueil pour les nouveaux habitants et des cartes journalières CFF au meilleur prix pour les Verniolans ?

Lors du Conseil municipal d'avril, les Socialistes ont déposé deux nouveaux projets.

■ Le premier projet demande à organiser une ou plusieurs fois par an une réception pour accueillir les nouveaux habitants installés depuis moins de six mois sur notre commune. A cette occasion conviviale, les autorités, les services communaux, les associations communales se présente-

raient. Le memento communal serait remis à l'issue de la soirée. Ce geste vise à une intégration plus rapide dans la communauté et à renforcer le sentiment d'appartenance à la commune. Ce projet de l'Alternative de gauche a été pris en considération par une large majorité et renvoyé en commission. A suivre donc !

■ Le second vise à proposer aux habitant(e)s des cartes journalières CFF

pour voyager dans l'ensemble de la Suisse au meilleur prix, et cela, sans avoir besoin d'abonnements particuliers. De nombreuses communes ont déjà souscrit à cette prestation des CFF et offrent déjà ces cartes à leurs résidents. Cette proposition socialiste semble avoir trouvé un bon accueil auprès des élus du Conseil. Le vote définitif (et positif, on l'espère !!!) devrait intervenir le 18 mai 2004 prochain.

VENEZ RENCONTRER ET DISCUTER AVEC VOS ELUS **SOCIALISTES** SUR NOS STANDS A VERNIER ET AUX AVANCHETS-BALEXERT LE **SAMEDI 8 MAI**, DE 10H à 13H

Solidaires passionnément et responsables !

Plus d'infos sur les Socialistes : www.socialiste.ch , E-mail : socialistevernier@yahoo.fr ou Tél. 079 780 24 70

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier



Pour une politique communale en faveur des handicapés

Du coeur, de la décence et des actions

La gauche n'a pas le monopole du coeur ! Cet aphorisme bien connu s'est réalisé une nouvelle fois lors de la séance du Conseil municipal du 6 avril 2004.

En effet, sensible aux problèmes rencontrés par les handicapés, le groupe libéral, avec les groupes démocrate-chrétien, radical et UDC a proposé un postulat invitant

le Conseil administratif à présenter un rapport sur la manière dont il entend appliquer au mieux et dans les meilleurs délais les textes législatifs et réglementaires, tant fédéraux que cantonaux, entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2004, relatifs à l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées.

Après les tergiversations politicardes et peu honnêtes d'une conseillère municipale socialiste, ce postulat a été accepté à l'unanimité du Conseil municipal.

Plutôt que proposer des mesures sans aucune réflexion sérieuse préalable, comme l'avait imaginé la fraction socialiste, les groupes démocrate-chré-

tien, libéral, radical et UDC ont préféré amener le Conseil administratif à préciser la politique qu'il veut et peut mener dans ce domaine pour les raisons suivantes :

- les textes législatifs et réglementaires doivent être analysés avec sérieux par le Conseil administratif in corpore puisque, en plus de l'aspect social, il convient de prendre en considération entre autres les problèmes d'infrastructure des bâtiments communaux et les incidences financières des mesures envisagées;

- les comptes 2003 ont montré que la situation financière de la Commune est précaire, ce qui impliquera d'apprécier les besoins, et, après avoir défini les priorités, d'y répondre avec les moyens limités à disposition;

- la volonté des initiants de ne pas marginaliser les personnes handicapées, en se refusant de proposer, comme le faisait la motion socialiste, des mesures qui ne favorisent pas réellement leur intégration;

- le fait que le Conseil administratif avait déjà été chargé de faire une

analyse dans ce domaine et qu'il doit déposer ses conclusions;

- la conviction que les conseillers municipaux doivent se prononcer sur l'analyse et le concept du Conseil administratif et non se substituer à l'exécutif.

En proposant ce postulat les libéraux et les groupes démocrate-chrétien, radical et UDC veulent promouvoir une démarche réaliste qui vise à l'intégration et non à la marginalisation des personnes handicapées.

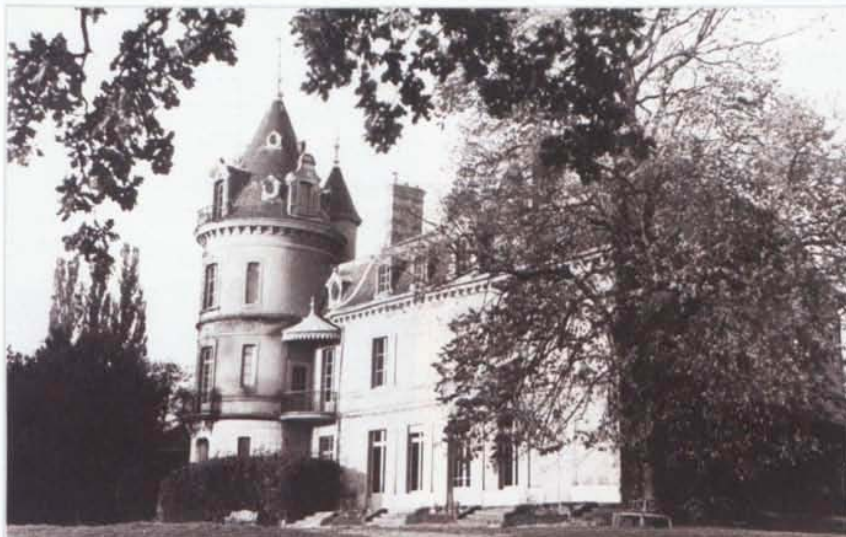
Cette politique s'inscrit dans une vision de la société dans laquelle l'individu et les collectivités locales doivent être solidaires et responsables.

Pour le groupe libéral :
Pierre Ronget
2ème vice-président du
Conseil municipal

LES LIBERAUX DISENT CE QU'ILS FONT ET FONT CE QU'ILS DISENT

Cela s'est passé à Vernier

Du château au centre commercial



Le Château de Balaxert en octobre 1937. Il sera démoli en 1958

cial est alors un concept quasi inconnu en Suisse : Balaxert constitue assurément une grande première.

Aujourd'hui, le nom de Balaxert n'évoque plus guère de souvenirs bucoliques, mais le pari commercial est gagné : le centre accueille plus de cinq millions de visiteurs et génère un chiffre d'affaire de plus de 300 millions de francs.

Texte tiré du livre «Vernier Une Histoire en images», édition Commune de Vernier 2003. Photo du Château : Centre d'iconographie genevoise.

On ne sait pas exactement d'où le quartier de Balaxert tire son nom. Proviendrait-il du patronyme de l'un des propriétaires du domaine un certain Pierre Balessert, qui l'acquiert au milieu du XVI^e siècle ? Ou vient-il plutôt du mot « essert », qui désignait autrefois un lieu défriché ? Un tel endroit, probablement d'une surface remarquable – un « bel essert » – serait donc devenu Balaxert. Paisible coin de campagne, avec ferme, champs, animaux, agrémenté d'un château bâti vers 1860 – dans un style Second Empire peut courir pour les lieux – Balaxert subit en deux étapes une transformation radicale qui va lui donner son visage actuel. La vente du domaine par ses propriétaires, puis la destruction du château vers 1958 permettent tout d'abord, dès la fin des années 1950, la réalisation de la première « cité » (800 logements) érigée sur le territoire verniolan. Au début des années 1970,



Cour de la ferme du Château de Balaxert, vers 1920

la construction du centre commercial achève de donner son caractère actuel aux lieux. Petite révolution qui bouscule des habitudes de consommation plus traditionnelles, le centre commer-

Cette «Page historique» est ouverte à toute personne désireuse de faire partager à nos lecteurs le récit d'un fait ou d'un lieu ayant trait au passé de notre commune.

En mai à l'Alibi

Pour les 10-15 ans

TOUS les **mercredis** ouverture de 10h à 18h avec repas à midi

JEUDI 20 mai **fermée** (Ascension)

SAMEDI 22 mai, **Vide grenier** à l'école des Ranches (avec l'association des Z'ateliers)

VENDREDI 28 mai, **repas** ouverts à toute la population. Ces repas ont lieu

en collaboration avec l'ABARC, au BARAC, petite maison de bois située à la Via de Coisson, au centre du village. Inscription conseillée.

SAMEDI 29 mai, participation à la Fête de L'Espoir

SAMEDI 12 juin, **sortie** à définir

Info pour l'été 2004 :
Du 28 juin au 23 juillet, ouverture de 10h à 18h avec possibilité de repas chaque midi.

Petit rappel de nos horaires

Du lundi aux vendredi de 16h à 18h
Le mercredi de 10h à 18h
accueil libre, repas libre

Contact et Info :
Maison du quartier de Vernier-Village
Ch. de Champ-Claude 7
tél. 022 341 04 08 ou
mq.vernier@fase.ch

Poterie à la Maison de quartier des Avanchets

Assemblée générale

Le mardi 18 mai à partir de 18h autour d'un buffet canadien. L'équipe est à votre disposition le mardi de 16h à 21h45, le mercredi matin et le vendredi de 16h à 22h pour répondre à vos questions. Vous pouvez également découvrir la Maison de quartier des Avanchets sur le site de la Fase : www.fase.ch



Cours de poterie

Venez découvrir :
Autour de l'argile, autour d'une tasse de thé...

Le plaisir de l'objet né de vos mains, l'alchimie des couleurs et de la cuisson...

La surprise de l'échange et de la découverte de l'imagination de chacun.

Cours de poterie adulte avec Myriam les mardis de 19h30 à 20h30

Cours de poterie enfants avec Monique les mercredis de 9h30 à 10h30 et de 10h45 à 11h45.

Inscription

MQA, rue du Grand-Bay 13,
1220 les Avanchets,
tél. 022 796 24 80.

Corde à sauter

L'Association Contact Avanchets a le plaisir de vous annoncer son 4ème championnat de corde à sauter et concours drill de foot.

Catégories d'âges

- moins de 8 ans
- de 8 à 13 ans.

Disciplines

- 1 tourneur : endurance / rapidité (le maximum de tours en 60 secondes)
- 2 tourneurs : endurance

Bienvenue et entraînez-vous !

Rendez-vous : Samedi 22 mai 2004 de 14h à 17h devant le Centre Commercial des Avanchets (côté route de Meyrin).

Autorisation des parents souhaitée.

Echo des clubs d'aînés

Thé dansant des aînés du 3 avril 2004

Le resplendissant après-midi qui rayonnait de tous les feux du soleil a certainement incité bon nombre d'aînés à la promenade plutôt qu'à un instant de délasserment dans la salle de Vernier-Place.



En effet, malgré tous les efforts consentis pour promouvoir ce thé-dansant, ce n'est qu'une soixantaine environ d'aînés invités qui a répondu à notre invitation. Rassurez-vous, ils se sont bien amusés et démenés à qui mieux-mieux. On prenait grand plaisir à voir leurs évolutions, surmontant pour un moment les handicaps dont ils souffrent et jouissant gaiement de l'instant présent, emplis des mélodies des « Triolets ».

Malgré donc cette fréquentation un peu réduite, la fête fut parfaitement réussie et ceux qui l'ont vécue en remporteront certainement un bon souvenir.

Tout a pu se réaliser grâce aux nombreux bénévoles, dont quatre jeunes de l'Abarc, qui se sont investis dans

l'aventure. Il est impossible de les mentionner tous, mais qu'ils sachent que nous leur adressons toute notre gratitude pour l'effort consenti. Un grand merci aussi à la commune. Il va de soi que l'on récidivera l'an prochain en tentant de modifier un tant soit peu (date peut-être) l'organi-

sation afin de plaire à davantage d'aînés, auxquels, rappelons-le, est essentiellement destiné ce loisir. Vos suggestions sont les bienvenues ! Au revoir en 2005 !

Les comités des cinq clubs de la commune



L'agenda des aînés

■ **Rencontre café-croissant** pour tous les aînés de Vernier village et de ses alentours le jeudi 27 mai 2004 de 9h à 10h30 au club des aînés, chemin Champ-Claude 6.

M. Sahli, responsable du service circulation et transports de la commune viendra vous informer sur les transports publics et les développements futurs.

Renseignements : service social, tél. 022 306 06 70

■ **Balade pédestre** au bord de la Versoix organisée par le club de

Châtelaine-Balexert, ouverte à tous les retraités de la commune.

Rendez-vous lundi 7 juin 2004 à 9h30 devant l'arrêt du bus Z à la gare de Cornavin (côté Montbrillant).

Ensuite Collex-Bossy, environ 1h30 de marche. Repas de midi au restaurant La Bécassière, retour sur Versoix, environ 1 heure de marche.

Pour le repas, inscription jusqu'au vendredi 28 mai auprès de :

Mme Fromageat, tél. 022 792 60 23; M. Budry tél. 022 797 21 37 ou

M. Beausire, tél. 022 796 84 79.

Annulé en cas de mauvais temps.

■ **Tournoi de pétanque** ouvert à tous les retraités de la commune organisé par le Club de pétanque de Balexert, en collaboration avec les cinq clubs, le mercredi 9 juin à 14h précises aux terrains de pétanque de l'école de Balexert. Ouvert à tous les retraités et personnes bénéficiant de l'AI de la commune. Buvette à prix modérés, parking à proximité. Inscription individuelle ou par équipes de 2 ou 3 dans les clubs jusqu'au vendredi 28 mai.

■ Avanchet

Tél. 022 796 19 98
Mardi 14h-17h30.

■ Châtelaine-Balexert

Tél. 078 831 50 40
Mardi, mercredi et jeudi
14h30-17h30.

■ Libellules

Tél. 022 797 13 97
Lundi, mardi et jeudi
14h-17h30.

■ Lignon

Tél. 079 767 41 21
Mardi et vendredi
14h-17h

■ Vernier-Village

Tél. 022 341 03 48
Mercredi et vendredi
13h30-17h.

Vernier Bois gentil

Association de vacances pour enfants de 6 à 12 ans.

Séjour de 2 à 5 semaines du samedi 10 juillet au vendredi 13 août 2004

Avec la colonie de SAINT-GERVAIS à la Rippe s/Crassier (VD) (Membre de la Fédération des Colonies de Vacances du canton de Genève).

- > Piscine sur place
- > Activités sportives, voile, tir à l'arc, poney club, football, VTT, etc..
- > Jeux
- > Découverte de la nature, excursions
- > Activités artistiques, théâtre

Tarifs :

CHF 470.- pour 2 semaines
CHF 660.- pour 3 semaines
CHF 800.- pour 4 semaines
CHF 900.- pour 5 semaines

Inscriptions :

Madame Simone Bodenmuller (Colonie de St-Gervais), tél. 022 349 33 19 de 18h à 21h du lundi au vendredi.
www.colonie-st-gervais.ch

L'Association Vernier Bois-Gentil participe financièrement en faveur des enfants domiciliés sur la commune de Vernier, par son soutien direct auprès de la colonie Saint-Gervais.



La Boule Verniolane

L'amical de pétanque «La Boule Verniolane» est une association communale, active dans le sport pétanque, ouverte à toutes personnes, de tous niveaux, désirant s'initier, ou jouer en toute convivialité et amitié. Avec des possibilités de participer à des tournois «plus sérieux», en inter-clubs ou extérieurs.

Elle regroupe 60 membres, sportifs ainsi que passifs, de tous niveaux, un comité dynamique.

Une magnifique infrastructure est mise à disposition par la Commune, comprenant :

- > un site sur domaine privé, situé à côté du centre sportif de Vernier, avec parking attenant
- > 14 terrains avec éclairage (13 m x 2.50)
- > un chalet-buvette, pour notre local, pour nous rencontrer

Le programme de tournois, concours et manifestations est attrayant, tout au long de la saison, mais pas trop astreignant dans son calendrier.

Des concours ponctuels, ouverts à tout le monde (non membres) sont également organisés.



Les activités de l'amicale

Tournois de pétanque OUVERT A TOUS, **chaque 1^{er} jeudi soir du mois**, nous organisons un tournoi de pétanque (en 3 matchs), **ouvert à tous**, en mêlée / doublette (inscription individuelle, sur place).

Horaires: dès 19 heures : inscriptions
19 heure 45 : tirage des équipes
20 heures : début de la 1^{ère} partie

Notre prochain tournoi à Vernier le samedi 15 mai, toute la journée nous rencontrons le Grand-Saconnex, pour un tournoi interclubs.

Informations pratiques

- > Terrains et local :
avenue Louis-Pictet - 1214 Vernier
- > Président : **M. Richard MOLINA**
Tél : 079 - 416 23 82
e-mail : molinars@bluewin.ch
- > Secrétariat : **C.-P. Nicolet**
38, rue de la Prulay
Tél : 079 - 389 35 67
e-mail :
laboule.verniolane@bluewin.ch
site internet: www.labouleverniolane.ch

Jours et heures d'ouverture de mars à novembre : mardi et jeudi soir de 19h à 23h30 samedi après-midi dès 15h.

Don du sang

Les samaritains de la commune de Vernier organisent un don du sang

le mercredi 26 mai 2004 de 16h à 19h30

à l'école Vernier-Place - route de Vernier 200



Devenez **sociétaire Raiffeisen** et profitez d'avantages exclusifs.



- ▶ Taux d'intérêt préférentiel sur l'épargne
- ▶ Compte privé **sans frais** !
- ▶ Carte de crédit et Maestro **gratuite la 1^{ère} année**
- ▶ Accès gratuit à plus de 300 musées en Suisse

Banque Raiffeisen Genève Ouest

Agence de Vernier

Chemin Champ-Claude 1

Tél. 022 930 91 91

RAIFFEISEN



Ecole BER Genève

Nouveau: 6^e spécialisée
Classes du CYCLE et
10^e degré préprofessionnel
paramédical ou en
économie

Cours d'appui
Français pour étrangers
Secrétariat *médical*

A votre service
depuis 1952

Centre ville
Petits effectifs

Appelez le 022 340 12 81 - 16, Gutenberg



Expert en assurance

Bâloise assurances
Agence Générale
Genève Rive-Droite
Rue de Lyon 87
1203 Genève

Armando Amore Votre assureur toutes branches à Vernier

- Assurances de choses et de personnes
- Prévoyance bancaire et assurances
- Analyse de portefeuille, PME et particuliers
- Planifications financière et hypothécaire

Téléphone 022 949 01 37

Mobile 079 200 70 51

E-mail armando.amore@baloise.ch

G. SARACINO

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS-PEINTS



Tél. 022 341 08 43

Fax 022 341 67 72

Natel 079 203 99 62

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier

Atelier :

46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin

G. FURCOLO

Maçonnerie - Paysagiste
Aménagements extérieurs
Entretien
Clôtures - Piscines



Ch. des Vidollets 41 - 1214 Vernier

Tél. 022 341 18 56 - Fax 022 341 23 21

A pied en toute sécurité

Sécurité sur les trajets d'école

Après le Pédibus l'an dernier, l'association de parents d'élèves de Vernier-Village (APEVV) a décidé de concentrer ses efforts sur un sujet qui nous préoccupe tous : la sécurité routière.

Le 7 avril dernier, Journée mondiale de l'OMS sur le thème de la sécurité routière, M. Sébastien Ruffieux, président de l'APEVV, a été signer la charte européenne de la sécurité routière en compagnie de trois Conseillers d'état, du maire de Genève et d'autres associations. Nous nous engageons dans celle-ci à prendre, de façon volontariste, des mesures pour accélérer les progrès en matière de sécurité routière. Pour cette fin d'année scolaire, nous avons prévu deux rendez-vous importants. Le premier se tiendra le :

**mardi 25 mai 2004 à 20h
à l'aula de l'école des Ranches**

Vous, parents d'élèves, serez les premiers concernés. En effet, le 16 septembre dernier lors de la journée de la mobilité, nous vous avons adressé un questionnaire « Agir ensemble » afin de connaître votre avis sur la sécurité des chemins d'école. Vous avez été près de 74 % à nous renvoyer ce questionnaire. Un vrai succès !

Dans un même temps, 6 classes du village en faisaient de même avec le questionnaire « 1, 2, 3, soleil ».

Vous pourrez prendre connaissance des résultats grâce à une vidéo-conférence où tous les points sensibles qui ont été mentionnés dans ces questionnaires seront résumés ! Vous découvrirez également des dessins faits par nos enfants ainsi qu'un plan de village de Vernier où les « points noirs » seront mis en évidence.

Les autorités communales et cantonales seront présentes ce soir-là afin que nous puissions leur présenter vos craintes,

idées ou propositions. Nous nous efforcerons de répondre à toutes vos interrogations.

Le deuxième rendez-vous sera destiné aux enfants. L'APEVV, en collaboration avec la commission sécurité et services de la section genevoise du TCS et avec l'appui de la commune de Vernier, organise une matinée sur la



prévention routière destinée aux élèves de la 1^{ère} à la 6^{ème} primaire le :

**samedi 12 juin 2004 de 9h à 12h
dans le préau de l'école des Ranches**

Comprendre par exemple qu'une voiture ne s'arrête pas d'elle-même sur un simple signe de la main du piéton, mais qu'il faut freiner et que cela implique un temps de réaction de la part du conducteur ainsi qu'une distance de freinage, voilà les concepts difficiles à manier pour un enfant.

Les « Ateliers de la sécurité routière » se fixent comme objectifs de lui permettre de découvrir ces réalités sous une forme ludique. Les explications théoriques indispensables sont complétées par des expériences pratiques comme : les distances de freinage, l'angle mort du rétroviseur, l'effet protecteur du casque et le temps de réaction.

Ces ateliers durent une matinée. Leur fonctionnement est essentiellement assuré par des membres de la commission de sécurité et services de la section genevoise du TCS, qui mettent ainsi un peu de leur temps libre à disposition pour contribuer à l'amélioration de la sécurité de nos jeunes. L'APEVV et quelques parents bénévoles se chargeront de les accompagner et de leur donner un coup de main aux différents postes. De plus, avec la collaboration des enseignants, les enfants auront la possibilité d'exprimer par un dessin leur vision et perception de la sécurité routière. Ces dessins seront exposés lors de cette matinée. Chaque participant se verra remettre par le TCS, un présent à la fin du cours. Chaque enfant concerné a reçu un bulletin d'inscription, distribué par le biais des écoles, et devra se présenter le jour-même avec son vélo en bon état de marche.

Un stand de l'association « Péclot 13 », mettra à disposition un mécanicien afin que les vélos de tous les participants soient vérifiés et réglés.

Si vous n'avez pas reçu le bulletin d'inscription n'hésitez pas à nous contacter à APEVV – case postale 404 – 1214 Vernier ou appelez-nous aux numéros indiqués ci-dessous.

Nous espérons avoir répondu à vos attentes et vous attendons nombreux lors de ces deux manifestations. Nous vous rappelons que si vous désirez rejoindre l'APEVV, il suffit de nous écrire ou de vous rendre sur notre site Internet (www.apevv.org).

Brulhart Fabienne (022 341 32 14)
Vice-présidente

Ruffieux Sébastien (022 341 45 04)
Président

Les élèves de 7^{ème} du Renard au carnaval de Bâle

Les élèves de 8 classes de 7^{ème} année du CO Renard ont eu l'occasion de se rendre au carnaval de Liestal et de Bâle le 29 février et le 1^{er} mars 2004. Voici quelques impressions des élèves à leur retour.



LIESTAL

Dimanche soir, on a été voir les chariots de feu à Liestal. C'était très impressionnant, parce qu'il y avait des flammes qui montaient très hauts. On était obligé de se protéger le visage, parce qu'il faisait très chaud quand un chariot passait près de nous. Il y avait aussi des personnes qui portaient des balais de feu.

Tania Torlakovic, 703 A

LE MORGESTRAICH

On arrive un peu avant 4 heures du matin avec mes copines, pour voir le début du carnaval de Bâle. Toutes les lumières s'éteignent et la musique commence. Il y avait tellement de monde que c'était impossible de bouger. C'était parfait, mais il faisait tellement froid qu'on ne pouvait pas rester longtemps dehors : on était congelé.

Mais le carnaval était génial.

Josefa Bertolli,
élève chilienne (715 Accueil)

Le Morgestraich est pour moi un des meilleurs souvenirs de Bâle. C'est vraiment très impressionnant de voir toutes les lumières de la ville s'éteindre en même temps et tous les fifres et tambours se mettre à jouer à 4 heures du matin. C'est surtout très amusant de se retrouver bloqué entre deux cliques au milieu d'une rue. Les masques étaient grotesques.

Christophe Moser, 701 A

CORTEGE DU LUNDI APRES-MIDI

Nous devons toujours nous rencontrer à côté de la fontaine à Tinguely et avec mes copines, on n'allait pas trop

loin, on avait peur de se perdre. Le cortège était magnifique : il y avait plein de gens et de chars. Des personnes nous donnaient des bonbons, des oranges, des roses, ... Tout le monde parlait suisse-allemand, mais nous, on ne voulait pas comprendre la langue, on voulait seulement les bonbons. J'ai beaucoup aimé et j'espère pouvoir y retourner.

Tania De Jesus Mota,
élève portugaise (715 Accueil)

Ce cortège fut le plus intéressant. Il y avait beaucoup de masques amusants et des chars qui lançaient des bonbons, mais surtout il ne faisait pas aussi froid que lors du Morgestraich. Nous étions un groupe de huit garçons et nous suivîmes un char « lanceur de bonbons ». Après en avoir récolté beaucoup, nous allâmes les manger à la fontaine de Tinguely.

Lionel Simonin, 703 A

Nous sommes allés dans le centre de Bâle pour y voir le cortège. Là-bas, nous nous sommes dispersés en petits groupes. Ainsi, nous pouvions aller où nous voulions pour voir le carnaval. Les différents chars lançaient des bonbons, des barres de chocolat, des bananes et autres fruits et même des petites peluches.

Christian Codemo, 703 A

Il y avait beaucoup de groupes, de petites cliques qui jouaient des airs



beaux masques et l'accueil chaleureux des Bâlois. Je m'y suis beaucoup amusée.

Sarah Truffer, 703 A

LE CARNAVAL

Au Brésil, nous dansons toute la journée et la musique est superbe. A Bâle, c'était bien, mais il n'y a pas assez d'animations. La musique est moins rythmée que chez nous, mais c'était sympa quand même.

Sarah Machado,
élève brésilienne (715 Accueil)

Textes mis en page par M. Basler, pour le journal Vernier Actualités

très joyeux et de grands chars. Les personnes qui étaient dedans nous lançaient des bonbons, des fleurs, des petits jouets, des confettis, ... Les

chars étaient très bien décorés avec des thèmes différents. Ce que j'ai beaucoup aimé pendant ces 2 jours à Bâle, c'était l'ambiance très joyeuse, les

Des notes irlandaises résonnent dans le hall du Lignon

En ce beau samedi ensoleillé du 3 avril, l'Association des parents d'élèves du Lignon a convié L'Avenir accordéoniste de Châtelaine à venir donner une aubade d'une demi-heure dans le hall du centre commercial du Lignon.

Notre directeur, Daniel CLOUX, anticipant ce qui allait presque inévitablement arriver, avait décidé de réunir en un seul orchestre tous les groupes de l'Avenir, distribuant à tous les musiciens les mêmes morceaux, afin d'avoir suffisamment de personnes dans chaque voix (car avec ce beau temps et pour un concert de présentation d'une 1/2 heure, il n'y aurait certainement pas beaucoup d'accordéonistes se déplaçant au Lignon !).

Il faut remarquer ici le travail effectué par les plus jeunes qui, en quelques jours, se sont mis dans les doigts quelques gigue irlandaises pas si simples que cela !

Les pronostics se sont révélés faux ! Presque tous les musiciens étaient présents, des plus jeunes aux plus ...expérimentés, dirons-nous poliment, jouant tous ensemble des airs irlandais et reprenant une grande partie du programme de notre dernière soirée annuelle du 28 février dernier. On était tellement qu'une sono eut été superflue !

Le concert a bien plu. Les gens faisant leurs courses s'arrêtaient pour battre des mains. Il y en avait même qui dansaient. Nous avons été bissés et on nous a demandé la Danse des Canards.

Mais personne ne s'y est lancé... Faut pas exagérer quand même !

Agenda

- Mercredi 12 mai 2004
Audition à l'aula de l'école des Ranches – 19h – entrée libre

- Samedi 19 juin 2004
Concert à Carouge, dans le cadre de la Fête de la Musique - soirée
- Dimanche 20 juin 2004
Concerts d'un ou plusieurs groupes de l'Avenir – fête de la musique Vernier

Présidence, direction école

Sylvie BOSSI-PAHUD
tél. 022 782 05 89
sbophd@bluewin.ch
www.baiana-split.ch

Direction des orchestres

Daniel CLOUX
tél. 021 825 40 09 ou
tél. 078 744 50 71
dany.cloux@bluewin.ch

Le centre sportif du Bois-des-Frères brille de mille feux les 29 et 30 mai 2004

La société de gymnastique d'Aire – Le Lignon a l'honneur et le grand plaisir d'organiser les championnats suisses de gymnastique rythmique et de trampoline au centre sportif du Bois-des-Frères, les 29 et 30 mai prochain.

Ces deux disciplines, différentes par leurs exigences, sont néanmoins parmi les plus spectaculaires et difficiles de notre sport. A cette occasion, les meilleurs gymnastes de notre pays seront présents, avec la participation des cadres nationaux.

Au trampoline, tout un chacun pourra admirer les prestations des deux vaudois Michel Boillet et Ludovic Martin, qui sont actuellement en compétition pour obtenir l'unique place réservée à

la Suisse pour les Jeux Olympiques d'Athènes.

Cette manifestation est une chance pour toute la région, son association et ses habitants, de montrer son dynamisme et sa capacité d'accueil.

Le spectacle sera donc d'un excellent niveau, n'hésitez pas à venir nombreux soutenir l'élite sportive suisse, c'est une occasion de la côtoyer en cette année olympique. Les gymnastes méritent de s'exhiber devant une forte assistance, d'autant plus que l'entrée sera libre.

Pour le comité d'organisation,
Corine Fleury



Une date à retenir

...et vous pourrez venir dénicher
des trésors

**le samedi 22 mai de
10h à 17h**

au Vide Grenier

de Vernier Village

préau de l'école des Ranches
face à la Mairie/arrêt bus 6

Organisateurs :

Association Les Z'ateliers
Maison du Quartier L'Alibi
Tél. 076 372 87 88

ES Vernier Basket



3ème Tournoi International Vétérans

16 équipes - 3 terrains



Samedi 5 juin 2004

de 9h00 à 18h30
Centre sportif
du Bois-des-Frères

buvette - restauration - tombola

Les p'tits bouchons suisses recherchent une camionnette

L'association remercie très sincèrement tous les Verniolans et Verniolanes pour leur récolte p'tits bouchons et vous informe que vous pouvez les apporter à la voirie de Vernier, Via Monnet, tous les jours jusqu'à 15h30.

En outre, nous lançons un appel à tous les particuliers et aux entreprises de la commune. Nous recherchons, EN URGENCE, une camionnette jusqu'à 3t.500 pour que les bénévoles puissent la conduire. Ayant plusieurs projets en cours et d'autres qui vont commencer, nous en avons besoin pour aller chercher des sacs de bouchons dans le canton de Genève, mais aussi

dans les cantons de Vaud, Valais, Fribourg, Neuchâtel. Si vous «liquidez» un tel véhicule, nous vous demandons de nous contacter et comme nous sommes une association à but non lucratif et que nous n'avons aucune subvention ni aide, en contrepartie nous ferons de la publicité sur notre site et sur la camionnette.

Depuis l'ouverture du local, le 8 octobre 2003, nous avons récolté plus de 10 tonnes de bouchons et nous avons pu faire quelques voyages pour les vendre à l'entreprise suisse marchande d'eaux qui nous les rachètent. Nous avons aussi un recycleur français, mais

pour lui nous devons transporter un minimum de 10 tonnes de bouchons et comme nous devons les séparer pour chaque entreprise, nous aurions besoin de «petites mains» pour les trier.

Si devenir bénévole vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter au 079 470 07 18 ou vous connecter sur www.lesptitsbouchonssuisses.com

Un très grand merci pour votre aide et votre collaboration.

La Présidente : Valérie
La Secrétaire : Georgette



TOYOTA

 Maintenant au...

Garage du Lignon

Dreams unlimited

Emil Frey SA Genève
Route du Bois des Frères 46
1219 Le Lignon

Tél. 022 979 15 15
chrysler.geneve@emilfrey.ch
www.emil-frey.ch



Votre partenaire leasing
MultiLeaseSA
www.multilease.ch

Chez nous, vous trouvez en tout temps d'excellentes voitures de démonstration et des occasions avantageuses!

La Commune de Vernier et L'Opéra-Studio de Genève
présentent

VENUS and ADONIS

OPERA DE
JOHN BLOW

DIDO and AENEAS

OPERA DE
HENRY PURCELL

Mise en scène
Colette Tomiche

Direction musicale
Jean-Marie Curti

13, 14, 21 et 22 MAI 2004
à 20H

16 et 23 MAI 2004
à 17H

IAC

SALLE DES FETES
DU LIGNON
LE LIGNON-GENEVE

Vente billets:
Stand Info de Balexert
Globus et à l'entrée

Renseignements:
Service de la culture de Vernier,
022 306 07 80 www.vernier.ch
www.operastudiogeneve.ch